

Ordre de négociation de bons de participation de la Banque WIR soc. coopérative

N° de valeur 120'421'843

Je donne/Nous donnons l'ordre suivant pour l'achat/vente de _____ (nombre) bons de participation.

Achat - au prix d'achat maximal de _____ CHF par titre

Vente - au prix de vente minimal de _____ CHF par titre

(Les «ordres au mieux» ne sont acceptés que pour la vente)

Compte à Compte CHF

débiter/créditer Compte d'épargne

Compte d'épargne 60+

N° de compte _____

Valable jusqu'à la date du

_____ *

prochain jour de négoce

* au plus tard jusqu'à la fin du sixième mois après réception du courrier

La somme vous sera créditée/débitée le jour de la transaction valeur = plus 2 jours ouvrables).

La cliente/le client est seul/e responsable de ses décisions de placement et prend note que la Banque ne vérifie pas si l'ordre de négociation correspond à ses connaissances et à ses expériences (aucun examen de l'adéquation) ainsi qu'à sa situation financière et à ses objectifs de placement (aucun examen du caractère approprié).

M./Mme/Entreprise

Prénom Nom _____

Rue _____

Code postal et lieu _____

La cliente/le client confirme avoir pris connaissance des conditions générales et accepte leur application.

Date

Signature

Les ordres peuvent être transmis par écrit par poste

(Banque WIR soc. coopérative, Dép. Finances: Bons de participation, case postale, 4002 Bâle).